

Création d'une nouvelle unité d'hospitalisation au CHUV pour les patients dont le système immunitaire est fragilisé

Le CHUV a inauguré en présence de Pierre-Yves Maillard, chef du Département de la santé et de l'action sociale, une nouvelle unité d'hospitalisation destinée aux patients dont le système immunitaire est fragilisé par exemple par des traitements de chimiothérapie. D'une capacité totale de 32 lits, il compte en grande majorité des chambres individuelles.

Les patients qui souffrent de certains types de cancer et sont traités par chimiothérapie intensive peuvent voir leur système immunitaire s'affaiblir de telle sorte qu'ils deviennent très vulnérables aux infections. Dans ces circonstances, il est indispensable de leur offrir un environnement très particulier qui les protège de ces risques pendant cette période de traitement où ils sont spécialement fragiles. Ce type de protection par isolement est également nécessaire dans le cas de personnes qui bénéficient d'auto-greffes de moelle osseuse, de traitement par immunothérapie ou qui souffrent de pathologies infectieuses contagieuses.

C'est la raison pour laquelle le CHUV a inauguré ce jour en présence du conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, un tout nouveau secteur doté d'un équipement spécialisé. Chaque chambre fonctionne comme une unité d'isolement autonome avec un sas d'entrée, ainsi qu'un système de ventilation indépendant hautement performant. Ce dernier offre la possibilité de créer une pression positive (isolement protecteur) ou réversible pour six d'entre elles.

Des chambres au confort hôtelier

La lourdeur des traitements et la durée de l'hospitalisation (jusqu'à plusieurs mois) sont mieux vécues en chambre individuelle. Celles-ci ont ainsi été conçues avec un soin particulier accordé au confort hôtelier, elles sont dotées d'une baie vitrée intégrale et donc particulièrement lumineuses. Le chantier a aussi été l'occasion d'assainir énergétiquement la façade du Bâtiment hospitalier.

Situées au 19e étage du Bâtiment hospitalier principal du CHUV, 28 chambres individuelles accueilleront ces patients dès le début de l'année prochaine.



Elles sont complétées par deux chambres standards à deux lits, ce qui porte à 32 lits la capacité de cette nouvelle infrastructure.

Ces patients étaient jusqu'ici pris en charge hors du Bâtiment hospitalier à l'Hôpital de Beaumont. Cependant les infrastructures avaient vieilli et elles nécessitaient impérativement d'être modernisées. Le progrès aujourd'hui consiste également dans le fait de pouvoir prendre en charge ces patients spécialement fragiles non plus à l'extérieur du bâtiment principal, mais dans ses étages et surtout à proximité des plateaux techniques dont ces patients ont souvent besoin, en évitant ainsi des transports en ambulance entre l'Hôpital de Beaumont et le CHUV.